



[Localisation >](#)
[Domaine >](#)
[Partenaire >](#)
[PJO >](#)
[Date >](#)

Madagascar
Développement économique
Fanamby
998
Février 2009



Développement concerté et durable du territoire forestier de Loky – Manambato au Nord de Madagascar

Une région riche de ses ressources naturelles mais où domine la pauvreté

Circonscrite dans le District de Vohémar, Région de SAVA (Sambava, Antalaha, Vohémar, Andapa), la zone d'intervention du Projet comprise entre les fleuves Loky au nord, et Manambato au sud, est habitée par une population d'environ 26,000 habitants qui vivent principalement d'agriculture de subsistance (riz, manioc, maïs), d'élevage extensif de zébus et de l'exploitation des produits forestiers. Avec une pluviométrie comprise entre 600 mm et 1.200 mm et un relief varié de 0 m à 1 200 m d'altitude, la zone accueille à la fois des forêts sèches, des forêts de transition, des forêts humides, des forêts de montagne, des zones humides et des zones de savanes boisées. Ce territoire très enclavé n'a pas bénéficié du développement et des ressources créés par la culture de la vanille dans d'autres districts de la Région. Son économie est très peu développée. Le niveau de pauvreté y est très élevé, les infrastructures rares et en mauvais état. Seulement 55 % des adultes ont fréquenté l'école dans le district de Vohémar, le taux le plus bas de la région alors que l'on compte en moyenne 81 enfants inscrits par classe. Le District ne comptait que 5 médecins et 4 infirmiers en 2003 pour 160.521 habitants.

En 2005, les 5 massifs de forêt primaire de Loky-Manambato ont été classés pour la conservation de la biodiversité et les enjeux socio-économiques qu'elles représentent pour les communautés riveraines. Ce massif contient en effet une grande diversité d'espèces uniques et rares comme le lémur à couronne dorée, le scorpion géant et 28 espèces de plantes récemment découvertes, mais aussi des espèces convoitées pour leur valeur comme les bois précieux. Ces ressources uniques subissent une prédation massive et illégale de la part des populations riveraines faute d'une mise en valeur contrôlée et d'autres alternatives économiques pour alléger la pauvreté dans cette zone.

Objectifs et résultats du projet

L'objectif du Projet est le développement et la conservation du territoire de Loky-Manambato au profit de ses habitantes et de ses habitants et pour la préservation de la biodiversité endémique de cet écosystème. Le principe est à la fois d'assurer une meilleure protection et une exploitation durable des ressources tout en améliorant le revenu des ménages ruraux par des actions de développement économique pour soulager la pression sur ces ressources.

Le projet a une durée de 3 ans et débutera en Décembre 2006. Ce projet a obtenu une subvention de l'Union Européenne.

Partenariat

Fanamby est un organisme non gouvernemental malgache à but non lucratif qui travaille, depuis 1998, dans la région de Daraina (NE de Madagascar), dans une aire géographique couvrant 250,000 ha pour la mise en œuvre d'un programme de conservation des massifs forestiers, d'aménagement de terroir et de développement concerté. La philosophie de FANAMBY est que la conservation des ressources naturelles est faite au profit de l'homme et ne doit pas l'en exclure : « Humanisation de la Conservation ». D'autre part, la préservation efficace des ressources ne peut réussir que si les populations utilisatrices trouvent des revenus suffisants dans des activités de développement durable qui ne les obligent plus à se livrer à une exploitation des ressources pour survivre.



Activités

① Elaboration concertée d'un plan d'aménagement et de gestion des massifs forestiers

- Avec les parties prenantes : collectivités, usagers (y compris les éleveurs, les femmes et les tardipraticiens qui utilisent les produits non ligneux de la forêt) et services de l'Etat. Le plan de gestion prévoira les modalités d'usage des différentes ressources suivant les unités agroécologiques et leur situation. Il sera révisé annuellement, mis en œuvre et contrôlé de manière conjointe.

② Mise en place de coopératives d'exploitation forestière et de marchés ruraux de bois

- Dans les zones moins sensibles ou moins dégradées, au moins 6 coopératives de bûcherons et d'exploitants forestiers seront constituées pour exploiter de manière rationnelle les forêts sous forme de parcelles. Le prix du bois brut payé aux bûcherons est extrêmement faible car ils vendent par petites quantités et de manière dispersée et dans des endroits difficiles d'accès. La possibilité de regrouper sur un site de vente à proximité d'un axe routier la collecte de plusieurs exploitants forestiers a permis dans des expériences similaires un quadruplement du prix à l'exploitant. Pour aider les coopératives et ses exploitants, il leur sera fourni des charrettes pour le transport du bois sur le site de vente et du petit matériel pour l'aménagement du massif, la coupe et l'aire de vente. Le revenu moyen devrait augmenter d'environ 100 € par exploitant grâce à cette opération. Il sera également mis en place des plantations d'essences à valeur commerciale ou utilitaire comme le Teck ou la Moringa.

③ Développement de l'écotourisme

- En concertation avec les professionnels du secteur, partenaires de Fanamby, et les représentants des populations locales, il sera défini un plan de renforcement des activités d'écotourisme existantes mais embryonnaire dans la zone avec la perspective de la création de nouveaux sentiers de découverte balisés, d'abri et de postes d'observation, de 2 campings de qualités, la création de l'équivalent temps plein d'une trentaine d'emplois locaux après formation aux métiers de guides et de personnel d'accueil. L'objectif est d'atteindre environ 2000 visiteurs par an pour au moins 4.000 nuitées.

④ Poursuite du développement de la production de vanille

- La zone produisait peu de vanille. Un premier effort par Fanamby a permis de la relancer. Le projet permettra d'étendre cette initiative à 250 producteurs supplémentaires qui :

Rejoindront la coopérative de producteurs créée pour assurer la commercialisation et les services aux producteurs.

Débuteront ou augmenteront la culture de la vanille pour atteindre une augmentation de 40.000 pieds au minimum soit une augmentation de revenus de l'ordre 160 € par an et par producteurs.

Amélioreront les rendements de 400g à l'heure actuelle à au moins 600g par pied, soit une augmentation de revenus par producteur d'environ 60 €.

Percevront les dividendes d'une préparation locale des gousses par la coopérative et les paysans eux-mêmes (entre 70 et 100 € supplémentaire de valeur ajoutée créée).

Percevront un premium pour une commercialisation équitable de leur production.

⑤ Amélioration des performances de la riziculture

- La riziculture est pratiquée en pluvial et en irriguée. Il est possible d'améliorer les rendements de la riziculture irriguée (augmentation moyenne de 50 % de rendement sur des parcelles moyenne de 0,8 ha) avec quelques techniques simples : repiquage de plants plus jeunes, gestion de l'eau, apports ciblés de fertilisants. Il est également possible d'augmenter la surface irriguée par la création d'un microbarrage à faible coût sur un site très favorable.
- > La vulgarisation d'améliorations simples auprès de 500 familles exploitantes de riz irriguée avec une augmentation de la production moins de 1,5 tonnes à plus de 2 tonnes par hectare.
- > La construction d'un microbarrage et du réseau d'irrigation correspondant pour au moins 100 ha ainsi que la formation des exploitants à l'entretien / mise en valeur au profit d'une centaine de familles.



⑥ Le développement du micro-entrepreneuriat collectif et individuel

- > Installation d'une éolienne de production d'électricité de 6kW au chef-lieu de la zone pour améliorer l'attractivité de la localité, fournir de l'électricité aux activités d'écotourisme et aux artisans locaux.
- > Appui à l'Organisme Public de Coopération Intercommunale (OPCI) regroupant les collectivités de la zone pour l'élaboration d'un plan de développement de l'entrepreneuriat rural et mise ne place d'un fonds de financement des initiatives de microentrepreneurs locaux pour un montant de 30.000 €. Les initiatives en lien avec le développement de l'écotourisme et de l'électricité seront favorisées. La production de légumes et de fruits, la taille des pierres semi-précieuses sont des alternatives possibles à tester. Il s'agit de lancer la conception d'un plan et d'en tester les choix pour d'une part les valider et d'autre part pour former par la pratique les membres de l'OPCI au pilotage concerté d'une stratégie de développement économique avant la demande d'un financement plus important à l'issue du projet.

- Lancement de la production d'huiles essentielles. Madagascar grâce à son climat et à sa biodiversité dispose d'un potentiel considérable pour la production d'huiles essentielles. La zone n'en produit pas mais cette activité sera introduite pour tester les possibilités de former les futurs producteurs et productrices dans les perspectives d'un développement en partenariat avec les exportateurs locaux. Un exportateur s'est déjà engagé à assurer la commercialisation de l'huile produite après la phase de formation à l'extraction qu'il assurera. Un alambic (traitement de 200 tonnes par an) sera fourni par le projet pour la formation des futurs producteurs. Une trentaine d'entre eux seront formés par an à la production du matériel végétal (Pelargonium, Basilic tropical, le Romarin, le bigaradier) et à la distillation. A l'issue de la formation, un alambic sera fourni à crédit à chaque groupe de producteurs qui voudront s'organiser en coopérative d'au moins 15 membres. La production annuelle d'huiles devrait rapporter entre 2.000 et 2.500 € de bénéfice par coopérative en phase initiale.

Les moyens humains et matériels

Ce projet sera conduit par :

1 Directeur de projet

1 Responsable Administratif et Financier

5 Responsables techniques : Conservation, Génie Rural, SIG/Foncier, Développement et Secteur privé, Information/communication, Secteur privé/Écotourisme

5 animateurs : 1 pour la station radio, 1 développement communautaire, 1 formateur agricole, 1 aménagement forestier, 1 suivi écologique et contrôle

7 personnels de soutien : chauffeurs, secrétaire/comptable, gardiens, femme de ménage, logistique/accueil

Il mettra en œuvre :

2 véhicules 4*4 (1 à acquérir)

2 groupes électrogènes déjà en fonction

1 station radio déjà en fonction

24 VTT remis aux groupements forestiers

4 ordinateurs laptops

4 motos (2 à acquérir)

1 photocopieur



Acting for Life
1050 Avenue de l'Europe
BP 07
F93352 Le Bourget Cedex

Tél : (33)(0) 1 49 34 83 13
Fax : (33)(0) 1 49 34 83 10
contact@acting-for-life.org
www.acting-for-life.org